



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221020-20221007-DE
Reçu le 03/11/2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 20 octobre 2022

Date de convocation : le 06 octobre 2022

Date d'affichage : le 20 octobre 2022

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Claude HENRY – Christian LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOYSSET – Bernard NAYRAC – Robert RISPAL – Thierry TEULIER – Bernard VERDIER

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2022/10/07

Opération coup de poing horloges Astronomiques

ZAC de Bourran
12 rue de Bruxelles
BP 3216
12032 RODEZ cedex 9
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2022/10/07

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221020-20221007-DE
Recu le 03/11/2022

Opération coup de poing Horloges Astronomiques

Monsieur le Président indique que nous connaissons une crise énergétique inédite avec une augmentation exponentielle du coût de l'électricité et un risque de rationnement ou de délestage dès cet hiver.

Dans ce contexte, l'État appelle chacun de nous, particulier, collectivité et entreprise, à établir un plan de sobriété énergétique pour atteindre une réduction de consommation globale d'au moins 10%.

A cet égard, le SIEDA a lancé une opération coup de poing consistant à la mise en place d'extinction partielle de l'éclairage public, avec pour objectif, de générer des économies énergétiques et financières rapides.

Afin de réduire vos prochaines factures d'électricité, cette opération consiste, dans un premier temps, d'équiper d'horloges astronomiques, les coffrets d'éclairage public munis de compteur et enregistrant des consommations importantes.

Dans un deuxième temps, la programmation de ces horloges va permettre de généraliser l'extinction et / ou l'abaissement de puissance sur les réseaux d'éclairage public.

Cette opération rentre dans le dispositif déjà en place de rénovation des installations d'éclairage public (délibération N°20190404), mais ce veut, au vu du contexte, être un dispositif de sobriété énergétique facile à mettre en place pour que les collectivités puissent rapidement profiter des économies générées.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical soutient toutes actions de sobriété énergétique qui pourraient être entreprise et notamment celle réaliser dans le cadre de la rénovation énergétique du réseau éclairage public des communes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 26/10/2022

Président du SIEDA


SIEDA
B.P. 3216
12002 RODEZ
CEDEX 9
Sébastien DAVID

